

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 07 DECEMBRE 2020

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12

Date de convocation : 27 novembre 2020

Etaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

Etaient absents excusés : M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER, Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE, M. Dominique WEYANT a donné procuration à Mme Géraldine-Sophie CAPRON

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 28 septembre 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 1.4-046/2020 : CONVENTION MATEC ECOLE

Mme Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune a sollicité MATEC Moselle Agence Technique en vue de nous assister pour l'étude et mettre en place le projet de rénovation et amélioration énergétique de l'école élémentaire.

Mme Le Maire précise que la Commune est adhérente depuis la création de l'Agence départementale MATEC, qu'il s'agit d'assurer par cette agence, la réalisation d'une étude de faisabilité avec scénarii possibles et approche financière, comprenant :

- étude de réaménagement des locaux suivant les besoins exprimés
- étude de mise en conformité (blocs sanitaires, accessibilité, ...)
- étude d'amélioration énergétique du bâtiment
- réalisation des plans schématiques des existants et projet
- estimations financières par tranche de travaux.

Mme Le Maire propose au Conseil Municipal de :

- L'AUTORISER à signer la convention d'assistance définissant les modalités d'intervention de MATEC.
- ET tous documents nécessaires à cette mission d'assistance.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER Madame Le Maire à signer la convention d'assistance définissant les modalités d'intervention de MATEC,
- ET tous documents nécessaires à cette mission d'assistance,

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 7 décembre 2020
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20201207-2020DEL046-DE
Reçu le 15/12/2020

